**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un peuple – Un but – Une foi

**MINISTERE DE L’ECONOMIEDES FINANCES ET DU PLAN**



ENQUETE

A L 'ECOUTE DU SENEGAL

2014

Septembre 2015

**Document provisoire**

http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Images/WBG-PovertyEquity-Horizontal-RGB-web.png

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

| **Rubrique** | **Indicateurs** | **Valeurs** | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Dakar | Autres villes | Rural | Sénégal |
| **INDIVIDUS** | | | | | |
| **Alphabétisation** | Taux d’alphabétisation (15ans et plus) | 72,1 | 59,0 | 39,0 | 52,9 |
| **Education** | Taux brut de scolarisation au primaire | 100,2 | 95,8 | 74,9 | 83,9 |
| Taux net de scolarisation au primaire | 77,6 | 74,3 | 52,1 | 61,4 |
| **Santé** | Taux de morbidité au cours des quatre dernières semaines précédant l’interview | 43,24 | 52,01 | 46,94 | 47,06 |
| **MENAGES : CARACTERISTIQUES ET PATRIMOINE** | | | | | |
| **Caractéristiques des ménages** | Pourcentage de ménages disposant d’un robinet intérieur | 59,01 | 59,65 | 34,9 | 47,54 |
| Pourcentage de ménages consommant l’eau de robinet (intérieur, extérieur) | 98,77 | 88,06 | 78,08 | 86,39 |
| Pourcentage de ménages ayant accès à l’électricité | 96,1 | 82,9 | 32,4 | 62,4 |
| Pourcentage de ménage disposant de toilette avec chasse ou latrine couverte | 89,12 | 88,43 | 55,12 | 72,59 |
| **Alimentation et Sécurité alimentaire** | Pourcentage de ménage vivant dans l’insécurité alimentaire | 33,7 | 38,4 | 54,8 | 44,9 |
| **Patrimoine**  **des ménages** | Pourcentage de ménages propriétaires du logement occupé | 45,55 | 69,05 | 91,74 | 73,1 |
| Pourcentage de ménages locataires du logement occupé | 47,19 | 21,17 | 3,13 | 20,11 |
| **CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : DEPENSES** | | | | | |
| **Dépenses**  **des ménages** | Part des dépenses alimentaires sur la dépense totale annuelle des ménages | 38,9 | 51,9 | 68,0 | 51,8 |
| Part des dépenses de santé sur la dépense totale annuelle des ménages | 3,3 | 3,0 | 3,6 | 3,4 |
| Part des dépenses d’enseignement sur la dépense totale annuelle des ménages | 3,8 | 2,1 | 0,6 | 2,4 |
| Part des dépenses de logement sur la dépense totale annuelle des ménages | 5,9 | 2,6 | 0,4 | 3,4 |
| Montant de la dépense totale (alimentaire et non alimentaire) par jour et par tête en francs CFA | 2280 | 1090 | 570 | 1185 |
| **CONDITIONS DE VIE : PERCEPTION DU BIEN ËTRE** | | | | | |
| **Pauvreté subjective** | Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur ménage comme pauvre | 38,2 | 57,7 | 69,0 | 56,5 |
|  | | | | | |

# RESUME ANALYTIQUE

L’enquête « A l’écoute du Sénégal 2014 »est une opération qui est menée auprès de 1500 ménages ordinaires qui ont accès au réseau de téléphonie mobile sur l’étendue du territoire national. Elle a permis de comparer le milieu urbain et le milieu rural, ainsi que la zone urbaine de Dakar et les autres zones urbaines.

Dans ce rapport, les termes ‘Dakar’, ‘Autres Villes’ et ‘Milieu Rural’, sont utilisés pour désigner respectivement la zone urbaine de la région de Dakar, l’ensemble des communes du Sénégal (sauf celles de Dakar déjà prise en charges) et l’ensemble des villages.

Les informations collectées à travers cette enquête restent statistiquement significatives qu’au niveau national et des milieux de résidence. Elles permettent de fournir des indicateurs pertinents sur l’éducation, la santé, le patrimoine, la consommation à travers les dépenses et l’alimentation des ménages, la sécurité et les violences mais aussi leur points de vue sur leur bien être global.

Au niveau de ***l’éducation,*** les résultats de l’enquête révèlent qu’au primaire le Taux Brut de Scolarisation (TBS) se situe 84/% alors que le Taux Net de Scolarisation (TNS) est à 61,4% et ces taux s’abaissent au fur et à mesure qu’on avance dans les cycles supérieurs. En outre, la contribution moyenne pour un ménage à l’éducation de ses enfants s’élève à 83 190 francs CFA.

L’enquête s’est intéressée à la ***formation professionnelle*** de la population. Les résultats indiquent que 87,5% des individus n’ont suivi aucune formation professionnelle.

Quant à ***l’alphabétisation***, le niveau national (52,9%) cache des disparités selon le genre. Le taux d’alphabétisation chez les hommes estimé à 64,4%, dépasse de plus de 20 points celui des femmes (43,3%).

Par rapport à ***l’état de morbidité*** et ***l’hygiène*** des individus, les résultats montrent qu’un peu plus de 47 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu une maladie ou un problème de santé quelconque au cours des quatre semaines précédant l’enquête.

L’on dénote également que la majeure partie des sénégalais (96,6%) font recours au ***lavage des mains***.

En terme d***’assainissement***, l’enquête renseigne que plus de 35% des ménages sénégalais évacuent leur fosses septiques avec une pompe automatique. Quant aux eaux usées, l’essentiel des ménages soit 60,5% utilise la rue, la route ou la nature comme principal mode d’évacuation.

D’après les informations issues des analyses sur ***l’habitat***, la majorité des ménages sont propriétaires de leur logement (73,1%) dont 38,5% disposent du titre de propriété. La location ne concerne que 20,1% des ménages.

Notons que beaucoup d’efforts sont faits depuis un certain temps par les autorités afin de venir à bout les coupures intempestives ***d’électricité*** avec notamment le « plan Takkal ». L’examen des résultats montre que plus de 3 ménages sénégalais sur 5 ont accès à l’électricité. Cependant, cet accès reste inégalitaire selon le milieu de résidence car seuls un peu plus de 3 ménages sur 10 sont éclairés en milieu rural.

Il résulte de cette enquête de référence que 70% des ménages sénégalais utilisent le robinet comme principale source d’***eau potable*** avec 47,5% pour le robinet intérieur, 17,7% pour celui dans la concession et 5,2% provenant de celui du voisin.

A propos des ***dépenses*** des ménages, elles sont constituées par celles alimentaires mais aussi celles non alimentaires. Il ressort que pendant le mois précédant l’enquête, chaque sénégalais a dépensé en moyenne 31 000 F CFA , soit 312 100 000 000 F CFA qui ont été dépensés au total par les ménages, avec une part plus importante pour ceux de Dakar urbain (46%) et un peu plus du cinquième pour les autres villes. En outre, au moment où un citadin de Dakar dépense plus de 59 300 Francs CFA le mois, un habitant des autres villes débourserait environ 28 500F CFA et celui du milieu rural 14 900F CFA.

L’examen de la structure de dépenses des ménages sénégalais révèlent que plus de la moitié de leur budget (58,1%) est consacrée à l’alimentation et à la boisson non alcoolisée.

En 2014, la crainte des ménages du Sénégal, d’être confrontés à une situation d’***insécurité alimentaire*** a été notée pour un peu plus du tiers d’entre eux, correspondant à 37,8%. La plupart de ces ménages résident en milieu rural (51,9%). C’est aussi dans cette zone que se fait ressentir le plus, cette crainte de ne pas avoir assez à manger, pour un peu plus de deux ménages sur cinq (40,7%).

A la question de savoir si les individus se sentent protégés face à certaines situations, il est à relever que le sentiment ***d’insécurité*** plane même lorsqu’on est chez soi. En effet, un peu plus du tiers des ménages ne se sentent pas en sécurité même étant chez eux. La proportion la plus forte de ménages dans cette situation s’observe dans les autres milieux urbains (37%).

Ici, la pauvreté appréhendée est la ***pauvreté subjective*** obtenue à travers la perception des ménages sur leurs conditions de vie. Ainsi, les résultats montrent qu’au niveau des ménages, plus de la moitié d’entre eux (56,5%) s’estiment pauvres, parmi lesquels 45,7% se déclarent très pauvres. Elle est plus marquée dans le milieu rural où plus des deux tiers des ménages (69,0%) se déclarent pauvres, la plupart d’entre eux se voient très pauvres. Elle est moins observée dans la zone urbaine de Dakar, où moins de deux ménages sur cinq (38,2%) se trouvent pauvres, parmi lesquels un peu moins du quart (24,7%) sont très pauvres.

Concernant le ***bien-être***, les ménages soutiennent qu’il ne dépend pas uniquement du niveau de revenus des membres, mais d’un ensemble de variables dans le domaine de la santé, l'éducation, l'emploi, etc., indépendamment de leur effet sur les revenus. Ainsi, il est dans le meilleur des cas, moyennement apprécié, avec un peu moins des deux tiers des ménages (64,8%).Cette situation de mal être est surtout notée dans le milieu rural, avec plus du quart des ménages (75,7%) qui jugent leur niveau de bien être moyen.

Par ***choc,*** on entend un changement brusque survenu dans la vie du ménage ou des individus. Il peut très bien s’agir de choc émotionnel ou d’un événement de force majeure imprévisible et contre lequel l’individu ne dispose pas de moyens de riposte. Dans l’ensemble, au cours des 12 derniers mois précédents l’enquête plus de la moitié des ménages (51,95%) a subi au moins un choc dont 29,5% en ont connu au moins deux. Les ménages ruraux (plus de 57%) semblent être plus touchés par les chocs, quel qu’en soit le type.

La ***téléphonie mobile*** joue un rôle très important dans le quotidien des sénégalais. Ici, l’analyse de la téléphonie mobile ne vise pas à comparer les opérateurs pour des raisons concurrentielles mais tout simplement d’appréhender le niveau de satisfaction des utilisateurs en l’occurrence les abonnés âgés de 18 ans et plus par rapport aux services proposés. Elle constitue de plus en plus une dépendance due peut être à son utilité, même si l’enquête révèle que certains soutiennent ne jamais utiliser de téléphone mobile (13,91%) ou rarement c'est-à-dire moins d’une fois durant la journée (10,31%) d’autres sont plus accrocheurs à leur téléphone et arrivent à l’utiliser jusqu’à cinq fois ou plus (36,42%).

***Conclusion***

En adhérant à cette phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, l’ANSD répond en même temps à la demande des utilisateurs en mettant à dispositions les informations issues de cette enquête « A l’écoute du Sénégal ». Elle va permettre de gagner en termes de fréquence de disponibilité de données. Par contre, il est bien de préciser que cette enquête n’a fourni des informations qui sont représentatives qu’au niveau national et dans les trois Zones de résidences Dakar, autres milieux urbains et milieu rural.